

AAD

"Aubry aujourd'hui pour demain"



RAYMOND ZINGRAFF

Ingénieur divisionnaire
des Travaux Publics
de l'État à la retraite



ELISABETH DUBOIS

Directrice d'école
Maître formateur à la retraite



COLETTE DESZCZ

Responsable commerciale
à la retraite



CATHY PRADIER

Cadre dans l'immobilier



CHRISTOPHE LECOSSIER

Directeur des Hauts de France
et associé au Bureau d'Études Citémétrie
Spécialiste de l'amélioration
de l'habitat privé



THIERRY COCHON

Officier de gendarmerie
à la retraite



RÉGIS GOFFART

Commerçant à la retraite



JULIE LAÏ

Infirmière



ALINA GATIER

Gérante de société



OLIVIA VIAVATTENE

Éducatrice spécialisée



JEAN-MARC GOSSELIN

Cadre supérieur de santé
à la retraite



ALEXANDRE LECAT

Exploitant agricole
Gérant de société de
transports et travaux publics



PATRICE BRÉVALLE

Enseignant à l'université de
Valenciennes



FRANÇOISE BONNÉ

Responsable administratif
en collectivité locale



ADELIN COCHETEUX

Professeur de Lettres
Espagnol



MARIA PACE

Employée commerciale



JÉRÔME DENYS

Gérant de société
à la retraite



THOMAS GOBLET

Ingénieur dans l'industrie
Gérant de sociétés
immobilières



RÉMI GAMEZ

Responsable d'affaires
en électricité industrielle

“

Quelques éclairages sur des dossiers d'actualité :

Sécurité des biens et des personnes :

Le partenariat avec la Police Nationale est constant et régulier. Ce travail se traduit par une écoute et un suivi des plaintes et signalements des habitants comme de la Municipalité par la Police Nationale, le passage, même s'il n'est pas toujours visible, de jour comme de nuit, de patrouilles aguerries aux problématiques locales (rodéos, vol de voitures, abandon de carcasses et de dépôts sauvages rue du bois ou chemin des fourches, etc.), la verbalisation d'excès de vitesse, la réquisition d'images vidéo, les rappels à la loi, etc.

Cependant certains services de police de proximité sont mal couverts. Aussi Thierry Cochon, conseiller délégué à la sécurité et Raymond Zingraff, sont en veille par rapport à la création de polices intercommunales et en particulier, participent depuis deux ans aux travaux de création de la police intercommunale de Hérin et de La Sentinelle.

L'adhésion complète à cette police coûterait de l'ordre de 40000 € par an, coût similaire à l'embauche d'un policier municipal, charges comprises, sans le matériel, l'habillement, un local et un véhicule...

Nous nous dirigeons vers un conventionnement pour l'achat de prestations de proximité (prévention et verbalisation de stationnement, rappels à l'ordre, veille aux troubles publics, etc) favorisées par l'acquisition par la police intercommunale d'un radar mobile qui pourrait se déplacer sur notre commune à une fréquence à définir.

La mise en place d'un stop au carrefour de l'ex boulangerie sera réalisé très prochainement.

Après une information, il y a quelques mois de tous les riverains de la rue Théophile Brassart et le recueil de leurs avis, le STOP sera mis en sortie de la rue Salengro.

La surveillance de ce carrefour, notamment grâce aux nouvelles caméras permettra de mesurer l'impact sur la vitesse des véhicules qui ne seront plus invités à ralentir à ce carrefour faute de priorité à droite. Le bilan de cette surveillance nous permettra de modifier le marquage de ce carrefour au besoin.

A noter que la voie reliant la rue Henri Maurice à la rue Gabriel Péri sur la place de Gaulle est déjà en sens unique.

La gestion du carrefour des rues Brossolette, Botsarron, Moulin et Brassart reste une problématique majeure faute d'acceptation par le service de la voirie du département de dispositifs de dissuasions plus lourds en amont et en aval du carrefour permettant de restreindre le trafic et facilitant un réaménagement de ce carrefour.

Les projets anciens de contournement d'Aubry et plus récemment de nouvel accès à l'autoroute au pont de Saint Waast abandonnés par le département se sont traduits par une augmentation régulière du trafic de transit.

Préalablement à la mise en service du contournement Nord de Valenciennes, la Municipalité a demandé au département de procéder à un comptage des véhicules, ce qui a été fait quelques semaines avant l'ouverture de la nouvelle voie. Dans quelques semaines, après que les routines se seront installées chez les usagers de cet axe Denain – Zone Auchan – Saint Saulve, de nouveaux comptages seront faits. La réalité s'imposera sans doute aux techniciens que le contournement Nord n'aura pas eu un effet de baisse de trafic, mais plus certainement de hausse.

Il conviendra, dès lors, d'exiger plus encore des solutions au large de notre commune pour endiguer le flux de véhicules venant du Denais vers les pôles d'activité de Petite-Forêt et plus loin, Bruay Saint Saulve, Macarez, etc.



Suivez-nous !

sur Facebook et notre site web



Facebook

IPNS

Ne pas jeter sur la voie publique



Site Web

<https://aubry-aad26.fr/>

ENFANCE – JEUNESSE

- Au cours de ce mandat, l'aménagement de la maison des enfants a offert un écrin pour le service dédiés à la jeunesse (périscolaire, centres de loisirs, ateliers du mercredi, ...) apprécié par les enfants, les parents et le service jeunesse.
- Les adaptations d'horaires du périscolaire, les évolutions du nombre d'enfants accueillis en centres de loisirs, et de bien d'autres dispositifs ou aménagements sont des résultantes de notre écoute des besoins des familles, des enseignants.
- Cette écoute source d'agilité sera un des fils directeurs de notre prochain mandat, pour parfaire nos services, au quotidien : adaptation permanente des temps périscolaires; qualité de la prestation de restauration scolaire en respectant les besoins et équilibres nutritionnels et les lois encadrant cette restauration (EGALIM, etc.), évolution des centres de loisirs, notamment d'été, pour y accueillir des adolescents de plus de quinze ans; jobs d'été; contenu des activités des ateliers du mercredi; conseil municipal d'enfants; etc.
- Outre l'entretien régulier, les travaux concernant l'école porteront sur le remplacement d'un préau vétuste et la pose d'une ombrière solaire le long des classes maternelles afin d'assurer un meilleur confort thermique des classes et une protection pour les enfants lors des récréations. Un projet global de rénovation thermique et de production d'énergie solaire sera réalisé.

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- Clean up day, fleurissement par les bénévoles et les habitants (bacs mis à disposition, concours de maisons fleuries,...), pose de panneaux propreté, zone sans tabac, cendriers muraux, etc. sont autant de dispositifs mis en œuvre durant le mandat.
- La création d'un verger pédagogique, les plantations d'arbres et de haies, la poursuite de l'entretien des espaces verts dans un esprit de gestion différenciée sans phytosanitaires, sont autant de réalisations visant le maintien de continuités écologiques, la présence de la nature dans la ville, etc.
- La mise en œuvre de projets multiples dans le cadre de la politique Commune Zéro Déchet sera poursuivie en impliquant tous les Aubrysiens intéressés par la démarche (particuliers, familles enfants, artisans, etc) : tri sélectif en mairie et école, compostage, sensibilisations aux gestes écoresponsables, défi Famille Zéro Déchets, broyage de végétation ouvert aux habitants.
- La création d'un atlas de la biodiversité communale démarrera dès ce printemps et pour trois ans, en relation avec Valenciennes Métropole et le Parc Naturel Scarpe Escaut. Cet atlas sera créé de manière participative en proposant des outils d'observation et de connaissance aux habitants intéressés et par la sensibilisation et l'implication des enfants.

SÉCURITÉ

- La mise en œuvre d'un dispositif de vidéoprotection évolutif, complété en ce début d'année par de nouvelles caméras, la mise à disposition de la plateforme Voisins Vigilants, l'éclairage public rénové, la mise en œuvre de dispositifs de ralentissement, etc... sont autant de dispositifs qui concourent à la sécurité et à la tranquillité, bien trop souvent éprouvées par des comportements inacceptables tels que les rodéos diurnes et nocturnes, cambriolages et destructions par le feu de biens privés ou publics, etc.
- La poursuite de l'adaptation des équipements, le travail permanent avec la Police Nationale et le partenariat en cours de construction avec l'une ou l'autre police intercommunale voisine, avec le Parquet et d'autres partenaires sera le gage d'une politique ferme de sécurisation visant même de nouveaux objectifs tels que la lutte contre les violences faites aux enfants et intrafamiliales.

SANTÉ-SENIORS

- L'écoute et l'implication des seniors dans les choix et décisions les concernant via le Conseil des Seniors, les échanges et l'enquête auprès de tous les aînés, l'adaptation permanente du Plan Communal de Sauvegarde sont les socles d'une politique adaptée au vieillissement de la population qui portera lors du prochain mandat sur une offre renouvelée de services et d'accompagnements selon les besoins : mutuelle, semaine bleue, ateliers intergénérationnels, accès aux soins et services à la personne, mobilité, etc.
- La santé des Aubrysiens a été un défi du début du mandat en période COVID : distribution de masques ; accompagnement des personnes en difficulté ; création de conditions d'accueil des enfants à l'école et au périscolaire; organisation d'un dépistage, etc.
- La santé est restée un défi, au-delà du confinement, pour accompagner le vieillissement de la population, les besoins en mutuelles, pour accompagner les personnes qui nous ont sollicités pour le montage de dossiers d'aide et tous les besoins d'informations avec nos partenaires ARS, CLIC, Valenciennes Métropole, etc.
- Soucieux de préserver la santé des Aubrysiens, nous prévoyons au cours du prochain mandat de poursuivre cette dynamique, et entre autres, d'installer un second défibrillateur à proximité de la salle des Mazingues, de créer un parc d'agrès sportifs extérieurs en centre-bourg.

"Nous sommes à l'écoute de vos besoins."

VIE ASSOCIATIVE SPORT ET LOISIRS

- Le tissu associatif local s'est adapté au fil des ans aux besoins des Aubrysiens, au fil des initiatives et de l'investissement de membres d'associations consacrant leur temps et leur énergie à leurs passions.
- Le rôle d'une commune est d'accompagner ces initiatives en facilitant les projets associatifs (salles, matériel, aides financières...) en les rapprochant de partenaires techniques ou financiers, tels que Valenciennes Métropole qui met à disposition du matériel et aide financièrement les projets innovants.
- Progressivement la commission extramunicipale en charge de la thématique associative, s'est transformée en un Comité des Fêtes veillant à une synergie partenariale entre associations en étant également un catalyseur de la programmation de manifestations diversifiées dans la commune.
- Au cours du prochain mandat, l'écoute bienveillante se poursuivra pour chaque initiative nouvelle ou évolutive : aides au démarrage, moyens pour les manifestations, incitation et accompagnement pour offrir des temps festifs, sportifs ou ludiques à chaque Aubryzien.

FINANCES LOCALES

- Notre engagement à veiller à une gestion saine des finances communales, s'est traduite par des budgets en équilibre, une vigilance sur les emplois communaux, une gestion rigoureuse des emprunts contractés pour des projets majeurs (halte-garderie, voirie, etc), et le maintien des taux d'imposition.
- Les taxes foncières n'ont évolué, du point de vue communal, que par l'intégration des taxes perçues avant sa disparition par le syndicat d'assainissement dans la taxation communale à parfaite équivalence, sachant que le transfert de compétence de l'assainissement du syndicat vers Valenciennes Métropole s'est traduit par une baisse de la dotation annuelle de l'agglo à la commune. Les augmentations des bases mises en œuvre par l'État ont cependant conduit à une augmentation de notre imposition, à tous.
- Notre engagement reste le même, celui d'une gestion raisonnée des deniers publics afin de limiter l'effort fiscal des habitants tout en maintenant et en faisant évoluer la qualité de nos services, et de maintenir l'attractivité de notre commune saluée par notre classement depuis 6 ans dans les cinq premières communes de 500 à 2000 habitants du Nord dans le palmarès des villes et villages où il fait bon vivre.

URBANISME AMÉNAGEMENTS VOIRIE - BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Nous avons enchaîné au cours du mandat des projets importants tant pour l'usage et la sécurité que pour la qualité de vie : Maison des Enfants, vidéoprotection, nouveau parking, éclairage public, extension du columbarium, rénovation de voiries achevées en cours.
- Le prochain mandat visera toujours la réalisation de projets forts, utiles aux Aubrysiens, pérennisant notre patrimoine et économisant les ressources énergétiques.
- Parmi ces projets figurent la rénovation de l'église et de ses vitraux, patrimoine en partie classé, la rénovation thermique du groupe scolaire avec une augmentation forte de la production d'énergie solaire visant l'autosuffisance des bâtiments communaux y compris mairie, église et salles des fêtes et la poursuite du programme de rénovation de voirie.
- Un des projets majeurs accompagné par Valenciennes Métropole sera le projet d'aménagement et de rénovation urbaine du centre-bourg. Le travail entamé en groupe de travail d'élus du Conseil municipal (majorité et opposition) a permis de dégager un premier cahier des charges transcrit par notre partenaire le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement en vue des études de faisabilité. Ce cahier des charges comprend entre autres : la réalisation de logements pour personnes âgées et logements inclusifs, un nouvel accès à l'école maternelle, un espace arboré avec jeux d'enfants, une reconfiguration du plateau sportif (city et espaces attenants), la création d'une salle de sport attenante à l'école en remplacement du dojo, la requalification urbaine de l'îlot vétuste autour du dojo.

aujourd'hui, et nous le serons demain"